

Plan de viabilité hivernale : la Ville de Troyes est prête pour l'hiver



Avec l'arrivée des températures d'hiver, la Ville de Troyes se tient prête. Les services sont équipés pour faire face au gel, aux potentielles chutes de neige et assurer le maintien de la circulation en cas d'intempéries.

Le plan de viabilité hivernale est effectif du 15 novembre au 15 mars, 24h/24. A Troyes, une cinquantaine d'agents municipaux est mobilisée durant les périodes normales mais, en cas de fortes intempéries, les effectifs peuvent atteindre 100 agents, comprenant une astreinte 24h/24 durant six semaines pour une douzaine d'agents du Centre Technique Municipal (CTM). Ces derniers ont la capacité de dégager 180 km de voies à l'aide de quatre saleuses équipées de lames de déneigement ainsi que cinq autres véhicules adaptés. En cas d'intempéries nécessitant l'intervention des services, jusqu'à 25 tonnes/jour de sel peuvent être répandues sur les chaussées et les trottoirs. Le CTM est équipé d'un hangar stockant 900 tonnes de sel de déneigement pour faire face durablement aux intempéries.

Ville de Troyes

Communiqué de presse

Le 29/11/2022 14:22

Par ailleurs, les interventions ne se font qu'à la suite de l'apparition des problèmes météorologiques (chutes de neige, gelées nocturnes, etc.). Une intervention trop précoce (sans neige, ni verglas) pourrait endommager les chaussées et serait donc inefficace. La Ville de Troyes vient de se doter d'une centrale à saumure (mélange d'eau et de sel) permettant d'améliorer, dans certaines conditions, les actions de salage.

Le saviez-vous ? Si vous êtes gardien d'immeuble, si vous possédez une maison ou disposez d'un commerce, l'obligation de saler et déneiger devant votre porte vous incombe afin d'éviter toute glissade aux passants et permettre l'écoulement des eaux le long des caniveaux.

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr